

## Presse Nationale

### > Politique



#### Bouaflé/Ouattara : "Je suis venu voir ce que nous pouvons faire de mieux"

À son arrivée le mercredi 23 septembre 2020 à Bouaflé, dans le cadre de sa visite d'État dans la Région de la Marahoué du 23 au 26 septembre, le Président Alassane Ouattara a dit être allé faire l'état des lieux des travaux déjà effectués et voir comment améliorer l'existant. "La Marahoué est une belle région qui a un potentiel important. Nous avons réalisé un certain nombre de travaux dans différents secteurs au cours de ces dernières années. Je suis venu aussi écouter les populations, voir quelles sont les préoccupations à la date d'aujourd'hui et voir également qu'est-ce que nous pouvons faire de mieux", a dit le Chef de l'État qui a eu droit un accueil chaleureux et populaire.



#### Visite d'Etat / Ouattara à son arrivée à Bouaflé, hier : « Je viens pour tenir ma promesse »

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a entamé, hier mercredi 23 septembre 2020, une visite d'Etat de quatre jours dans la région de la Marahoué. Des cris de joie et danses folkloriques d'une population au bord de l'hystérie ont accueilli le Chef de l'Etat. Alassane Ouattara a indiqué être venu tenir une promesse faite aux populations de la Marahoué : « Je viens dans cette belle région pour tenir ma promesse faite aux populations, faite à mon frère Charles Koffi Diby, de visiter la Marahoué. Je suis particulièrement ému aussi d'être là », a-t-il indiqué.



#### Présidentielle 2020 / Sidi Touré (porte-parole du gouvernement) : « L'ONU n'est pas là pour imposer quoique ce soit en Côte d'Ivoire »

La mission des Nations unies conduite par le diplomate ghanéen, Mohamed Ibn Chambas, en Côte d'Ivoire, depuis lundi dernier, a été l'une des préoccupations des journalistes hier, mercredi 23 septembre 2020, à Bouaflé, au terme du Conseil des ministres. Selon le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, « il n'y a rien de surprenant. L'ONU n'est pas là pour imposer quoique ce soit en Côte d'Ivoire ». Il a profité de l'occasion pour confirmer que « le 31 octobre est la date de l'élection présidentielle ».



#### En Conseil des ministres hier : Ouellé érigé en département comme promis par Alassane Ouattara à Bongouanou

Le mercredi 23 septembre 2020, lors du Conseil des ministres à Bouaflé, le ministre Sidi Touré a annoncé un décret faisant de la localité de Ouellé, un département. « Au titre du ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, le Conseil a adopté un décret portant création du Département de Ouellé. Ce décret créé dans la Région de l'Iffou (Daoukro) par réorganisation du département de Daoukro, un autre département dont le Chef-lieu est fixé est Ouellé. Le ressort territorial de ce nouveau département est constitué des sous-préfectures de Ouellé, Ananda, Akassoumou. Ainsi, le département de Daoukro est constitué des sous-préfectures de Daoukro, d'Etrokro, de N'Gatakro et de Samonza », a-t-il déclaré.

### > Société



#### Conseil des ministres : de nouveaux investissements pour la Marahoué

A l'issue du Conseil des ministres le mercredi 23 septembre 2020 à Bouaflé, le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, a annoncé que le gouvernement engagera dans les prochains jours de nouveaux fonds pour le développement de la Marahoué. "Sur le plan sanitaire, il existe un certain nombre d'infrastructures. Depuis 2012, le gouvernement a procédé à la réhabilitation d'un certain nombre d'infrastructures qui sont dans un état assez délicat. Près de 5 milliards de FCFA ont été investis. Dans le cadre des perspectives, le gouvernement investira 5 autres milliards de FCFA pour construire de nouveaux

centres et pour continuer la réhabilitation du dispositif sanitaire local", a indiqué Sidi Tiémoko Touré. Concernant les autres investissements, il a dit qu'ils seront annoncés par le Président de la République au cours des meetings dans la région.



### De la lumière gratuite pendant un an pour les 1 500 habitants de N'Gattakro

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a mis sous tension électrique, le mercredi 23 septembre 2020, la localité de N'Gattakro (département de Bouaflé) forte de 1 500 habitants. Comme partout où il passe, le Chef de l'État a décidé de payer pendant une année entière les frais de consommation de toute la population de N'Gattakro. Ces travaux ont coûté 147,9 millions de FCFA et ont consisté en l'installation de 112 poteaux et lampadaires.



### 405 millions de FCFA remis à 900 jeunes de la Marahoué

L'Etat de Côte d'Ivoire, à travers le ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, a apporté, le mercredi 23 septembre 2020, assistance à 900 jeunes de la Marahoué. Les bénéficiaires ont reçu au total des chèques de 405 millions de FCFA, dans le cadre du projet "Agir 3".



### Petite saison des pluies 2020 : des risques d'inondations annoncées par la SODEXAM

La Côte d'Ivoire entre dans la petite saison des pluies. C'est la direction générale de la Société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique (SODEXAM), au regard des données climatologiques en sa possession, qui l'a annoncé dans une note officielle publiée mardi 22 septembre 2020. Aux dires de la SODEXAM, des risques d'inondation comme celles survenues à l'occasion de la petite saison des pluies de 2019, pourraient avoir lieu. Cette petite saison des pluies 2020 qui a démarré depuis la mi-septembre s'étendra sur 3 mois (septembre-octobre-novembre). Elle connaîtra un pic entre les mois d'octobre et de novembre.



### Coronavirus : 87 nouveaux cas et 193 guéris, hier

Le ministère de la Santé et de l'hygiène publique a enregistré ce jour mercredi 23 septembre 2020, 87 nouveaux cas de Covid-19 sur 1 742 échantillons prélevés soit 5% de cas positifs, 193 guéris et 0 décès. A la date du 23 septembre, la Côte d'Ivoire compte donc 19 430 cas confirmés dont 18 875 personnes guéries, 120 décès et 435 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 154 970.



### Actions pour la paix en Côte d'Ivoire : le Premier Ministre Hamed Bakayoko salué par des chefs du grand Centre

Le samedi 19 septembre 2020 à son domicile à Abidjan-Cocody, le Premier Ministre, Hamed Bakayoko, a reçu une délégation de chefs du grand centre, conduite par le gouverneur du district autonome de Yamoussoukro, le ministre Augustin Thiam, qui l'a félicité pour « ses largesses » dont le peuple Baoulé, selon eux, bénéficie et pour ses actions en faveur de l'apaisement. Les chefs du grand Centre ont formulé des bénédictions à l'endroit du Chef du gouvernement avant de lui offrir des présents composés de pagnes baoulés avec des parures, des chaînes et des sandales.



### Attestation de voyage Covid-19 : des nouvelles mesures rentrent en vigueur, ce jeudi

Des aménagements ont été portés à l'attestation Covid-19, désormais exigée aux voyageurs, à l'arrivée et au départ de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny, afin d'aider à freiner la propagation de la crise sanitaire. Selon un communiqué conjoint du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique ainsi que celui des Transports, la validité de l'attestation de test négatif Covid-19, réalisé par la technique PCR, change. Elle passe de trois (03) jours à « sept (07) jours, à partir de la date de prélèvement », indique la note qui précise que « la plateforme pour les voyageurs incluant le paiement en ligne de 50 000 FCFA est désormais opérationnelle ».

Vu sur le Net

➤ Politique



### Présidentielle 2020 : "Les élections auront lieu dans le délai constitutionnel, il n'y a pas d'autres alternatives" (porte-parole du gouvernement)

L'élection présidentielle en Côte d'Ivoire aura lieu le 31 octobre 2020, a réaffirmé le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré à l'issue du Conseil des ministres tenu ce mercredi 23 septembre 2020, à la préfecture de Bouaflé, en marge de la visite du Chef de l'Etat, Alassane Ouattara dans la région. "Les

élections auront lieu dans le délai constitutionnel, il n'y a pas d'autres alternatives", a fait savoir le porte-parole du gouvernement ivoirien, précisant que "l'exercice de la démocratie ne peut pas faire l'économie du respect des textes". Pour lui, c'est un premier facteur qu'il faut intégrer définitivement. À en croire Sidi Touré, la Côte d'Ivoire s'est dotée librement d'une Constitution à travers un référendum qui fixe le délai constitutionnel de la tenue des élections, c'est-à-dire le week-end du mois par conséquent, en application des textes, la future élection présidentielle, c'est le 31 octobre 2020.

## > Société



### Riposte COVID-19 : le gouvernement ivoirien réceptionne 133 500 masques de protection du GUCE

Dans le cadre du plan de riposte contre la maladie à Coronavirus, le gouvernement ivoirien a réceptionné ce lundi 21 septembre 2020, 133 500 masques de protection. Cet important don est le fait du Guichet unique du commerce extérieur de Côte d'Ivoire (GUCE-CI), qui, sensible aux difficultés que vit la Côte d'Ivoire avec la COVID-19 et son impact, ne pouvait demeurer en reste.



### Coronavirus : le délai du test de dépistage pour les voyageurs passe de 3 à 7 jours

Les autorités sanitaires ivoiriennes ont pris de nouvelles dispositions afin d'assurer la sécurité des voyageurs qui quittent la capitale économique, Abidjan. Un site d'enrôlement en ligne est désormais disponible pour le paiement de la somme de 50 000 FCFA, qui donne droit à une attestation de non-contamination du Covid-19. Mais le délai du document a été revu par les services d'Eugène Aouélé Aka, passant de 3 à 7 jours.

## Agence de Presse

### > Politique



### Le Président Ouattara attendu à Sinfra jeudi pour offrir le bonheur aux populations

Le Président de la République, Alassane Ouattara est attendu, jeudi 23 septembre 2020 à partir de 10H à Sinfra où il sera accueilli à l'héliport par plusieurs membres du gouvernement, les autorités préfectorales, les élus et les cadres, dans le cadre de sa visite d'Etat dans la Marahoué en vue d'offrir le bonheur aux populations à travers plusieurs projets d'impact social. La localité de Sinfra connaît un problème de desserte d'eau potable depuis plusieurs années. Le Chef de l'Etat va livrer un vaste chantier d'alimentation en eau potable qui va combler le déficit d'eau dans plusieurs localités du département de Sinfra et Gagnoa.

### > Economie



### La Côte d'Ivoire va ratifier un Accord de prêt de plus de 26 milliards FCFA conclu avec KFW (Gouvernement)

Le Conseil des ministres a adopté le mercredi 23 septembre 2020 à Bouaflé, un décret portant ratification de l'Accord de prêt BMZ-No.2019 69 112 d'un montant total de 39,8 millions d'euros, soit 26 107 088 601 FCFA, conclu le 05 août 2020 entre la Kreditanstalt Für Wiederaufbau (KfW) et la République de Côte d'Ivoire. Cet accord vise le financement des réformes énergies renouvelables et efficacité énergétique phase II. Le décret a été adopté au titre du ministère des Affaires étrangères, en liaison avec le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies renouvelables et le ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat.



### A fin juin 2020, la Côte d'Ivoire a mobilisé plus de 3 400 milliards FCFA de ressources budgétaires (Gouvernement)

"A la fin du premier semestre 2020, marqué par l'engagement des procédures d'exécution du budget en mode budget-programmes, les ressources mobilisées s'élèvent à 3 403,8 milliards de FCFA pour une prévision révisée de 3 643,3 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 93,4%", a relevé le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré. Ces ressources comprennent 1 886,4 milliards de francs CFA de recettes budgétaires et 1 517,5 milliards de FCFA de ressources de trésorerie, a précisé le ministre, mercredi 23 septembre 2020 à Bouaflé, à l'occasion de la conférence de presse consécutive au Conseil des ministres qui s'est tenu pour la première fois dans la Région de la Marahoué.

## > Société

### Le ministre Félix Anoblé échange avec les promoteurs des PME à Bouaflé



Le ministre de la Promotion des petites et moyennes entreprises (PME), Félix Anoblé, a rencontré le mercredi 23 septembre 2020 à Bouaflé, les populations pour échanger avec elles sur diverses questions liées à son domaine dont le statut de l'entrepreneur. Cette rencontre a été l'occasion pour Félix Anoblé d'expliquer, entre autres, le statut de l'entrepreneur, de présenter des opportunités de création d'emplois notamment des PME, d'énumérer les critères d'éligibilité au fonds de 150 milliards FCFA dégagé par l'Etat au profit des PME impactées par la COVID-19 ainsi que d'évoquer l'importance d'avoir un bon suivi comptable. C'était en présence notamment de la secrétaire d'Etat en charge de l'autonomisation des femmes, Myss Belmonde Dogo, du maire de Bouaflé, Dr Léhié Bi Lucien, et d'un vice-président du Conseil régional de la Marahoué.



### Cinq aires marines protégées bientôt créées en Côte d'Ivoire (Gouvernement)

Le Conseil des ministres a adopté le mercredi 23 septembre 2020 à Bouaflé, une communication relative au projet de création de cinq aires marines protégées en Côte d'Ivoire. La création de ces aires protégées procède des recommandations de la 20e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique tenue en octobre 2010 à Nagoya au Japon, a relevé le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, à la conférence de presse consécutive au Conseil des ministres. Ces cinq sites répondant aux critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) sont : le site transfrontalier de l'embouchure du fleuve Cavally, le site de Grand-Bereby, le site de la forêt classée de Dassioko, le site du parc national d'Azagny et le site de la zone côtière transfrontalière Côte d'Ivoire – Ghana.



### Le gouvernement ivoirien adopte un plan d'action de réformes et de modernisation de l'Administration

Le gouvernement ivoirien, réuni en Conseil des ministres le mercredi 23 septembre 2020 à la préfecture de Bouaflé, a adopté deux communications dont l'une est relative au plan d'action de réformes et de modernisation de l'Administration. Présenté au titre du ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public, ce document de stratégie décline les actions à mettre en œuvre pour achever et réussir entièrement la modernisation de l'Administration ivoirienne. "Ces actions s'articulent autour de la transformation digitale accrue des procédures et des méthodes de fonctionnement de cette administration de façon à la rendre plus performante en termes d'innovation, de rapidité d'exécution, de qualité de service et de transparence", a fait savoir le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré.



### Le gouvernement adopte la ratification de l'Accord relatif au transport aérien entre la Côte d'Ivoire et le Rwanda

Lors du Conseil des ministres tenu le mercredi 23 septembre 2020 à la préfecture de Bouaflé, au titre du ministère des Affaires étrangères, en liaison avec le ministère des Transports, le gouvernement a adopté un décret portant ratification de l'Accord relatif au transport aérien entre le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et le gouvernement de la République du Rwanda, signé le 27 novembre 2015 à Abidjan. Selon le porte-parole du gouvernement, cet accord prévoit, notamment le libre exercice des droits de trafic et la multi-désignation qui offre à chaque partie contractante, la possibilité de désigner une ou plusieurs entreprises de transport aérien pour leur ouvrir d'autres réseaux et accroître l'offre de services aériens.

MINISTRE DES TRANSPORTS

## DÉCLARATION DE DÉPLACEMENT PAR VOIE AÉRIENNE (DDVA) COVID-19



Accédez au formulaire sur [www.deplacement-aerien.gouv.ci](http://www.deplacement-aerien.gouv.ci)



Centre d'Information et de  
Communication Gouvernementale  
CÔTE D'IVOIRE

Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGC.  
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci).

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGC, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.